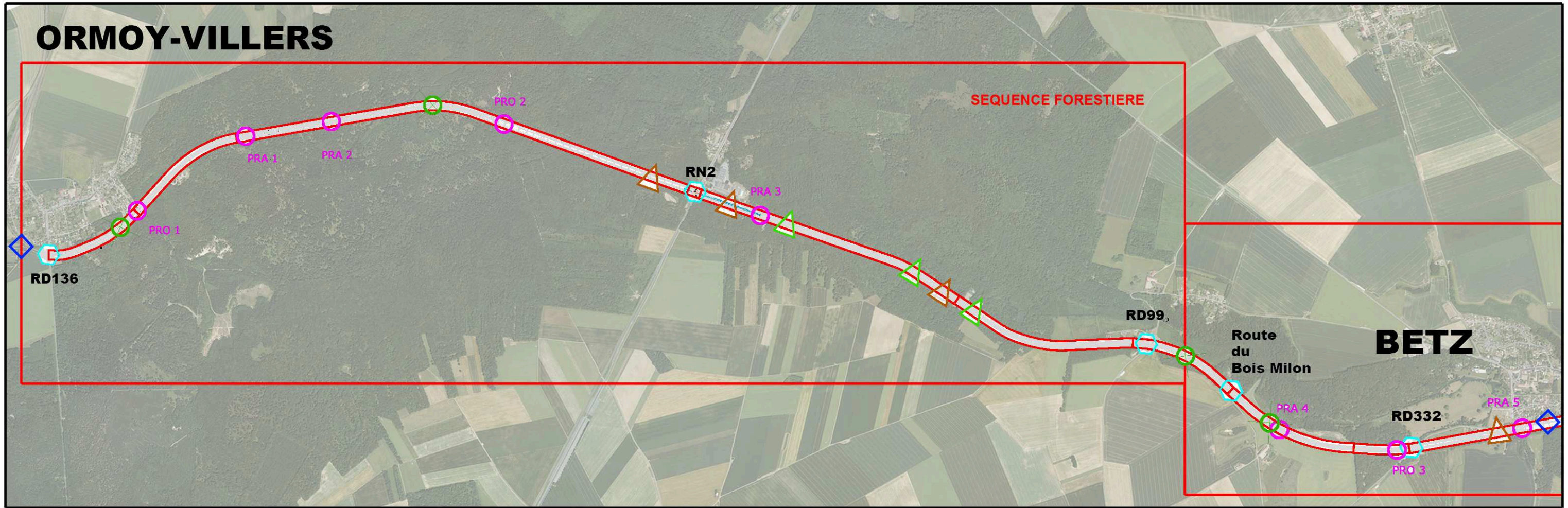


ORMOY-VILLERS



PROGRAMME DE LA VOIE VERTE

Le programme consiste à mettre en place une voie partagée de 3.0 m. de large en revêtement lisse pour tous les usagers utilisant des modes de déplacements non motorisés :

- piétons, cyclistes, rollers, trottinettes, fauteuils roulants....etc.

Il répond également à la mise en oeuvre d'aménagement spécifique pour les cavaliers uniquement aux abords des ouvrages d'arts et des passages à niveau rencontrés lors du parcours, qui nécessitent pour des raisons de sécurité de séparer les usagers.

Sur le linéaire, les cavaliers emprunteront le terrain naturel de l'ancienne emprise ferroviaire suffisamment large pour les séparer de la voie partagée.

L'aménagement prévoit de créer trois aires d'accueils situées respectivement à Ormoy-Villers, à Betz et à Mareuil-sur-Ourcq.

La voie Verte réalise une signalétique et un mobilier significatif pour évoquer :

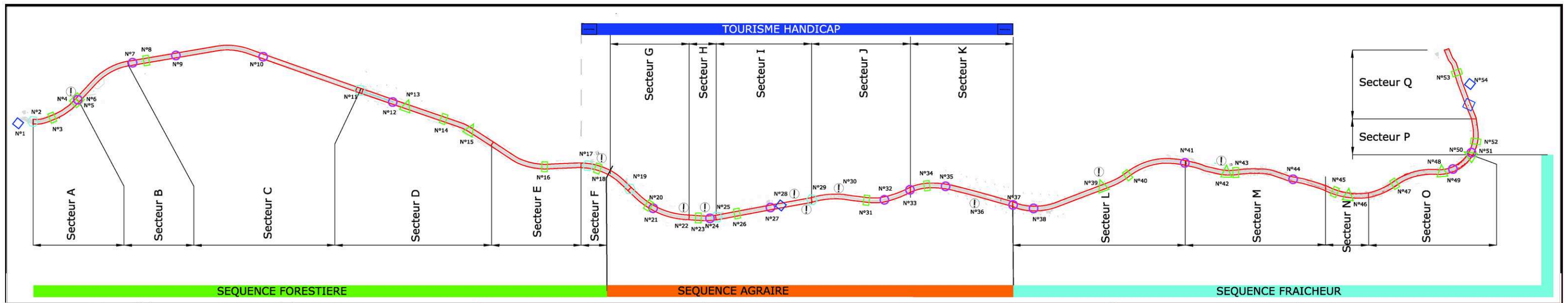
- l'historique du parcours et la valorisation du patrimoine ferroviaire qu'il traverse,
- et, un repérage dans le territoire de la voie verte face à la multitude de circuit touristique qu'elle croise.

Les aménagements devront contrôler tous les accès pour interdire l'usage des aménagements à tous les véhicules motorisés hormis les services de secours et d'entretien.

LONGUEUR VOIE VERTE = 21 300 m.
SEQUENCE FORESTIERE = 8 400 m.
SEQUENCE AGRAIRE = 5 200 m.
SEQUENCE FRAICHEUR = 7 750 m.
TOURISME & HANDICAP = 5 900 m.

LEGENDE

- Secteur
- Zone coupe type de secteur
- Ouvrage d'Art
- Passage à niveau avec le réseau viarie
- Passage à niveau avec chemins forestiers et ruraux
- Spécification riveraine
- Aire d'accueil



PLAN DE REPERAGE DIAGNOSTIC

PLANS SEQUENTIELS

Echelle plan:1/30 000^{ème}
 Echelle plan:1/60 000^{ème}

Emetteur:	Phase:	Numéro:	Folio:	Indices:
SEG	AVP	10-938	I	A